

Bordereau attestant l'exactitude des informations - BEZIERS - 3402 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 02/12/2025 - 10065 - 2014 B 00384 - 801 621 558 - 360 SPORT

①

BILAN SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033-A-SD 2022

cerfa

2023

N° 15948 * 04

Formulaire obligatoire (article 302

septies A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		360 SPORT		Néant ☐	
Adresse de l'entreprise		290 ch de la Carte Noire 34480 MACALAS			
SIRET		80162155800045			
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent * 12	
				Exercice N clos le 31/12/2023	
		Brut		Amortissements - Provisions	
		1		2	
				Net	
				3	
ACTIF					
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010	012	
		Autres *	014	016	
	Immobilisations corporelles *		028	030	
	Immobilisations financières * (1)		040	042	
	Total I (5)		044	048	0
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052	
		Marchandises *	060	062	
	Avances et acomptes versés sur commandes		064	066	
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	070	
		Autres * (3)	072	074	1250
	Valeurs mobilières de placement		080	082	
	Disponibilités		084	086	1250
	Charges constatées d'avance *		092	094	
	Total II		096	098	2500
	Total général (I + II)		110	112	2500
PASSIF				Exercice N NET	
				1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *		120		
	Écarts de réévaluation		124		
	Réserve légale		126		
	Réserves réglementées *		130		
	Autres réserves	(dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants) *	131		
	Report à nouveau		134	48	
	Résultat de l'exercice		136		
	Provisions réglementées . . .		140		
	Total I		142	2452	
	Total II		154		
Provisions pour risques et charges					
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164		
	Fournisseurs et comptes rattachés *		166		
	Autres dettes	(dont comptes courants d'associés de l'exercice N :	169		48
	Total III		174		
Produits constatés d'avance					
Total III		176			
Total général (I + II + III)		180	2500		
RENVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182
	(3) Dont compte courant d'associés débiteurs	199		(5) Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

Certifié conforme le 21/09/23

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFiP N° 2033-B-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise		360 SPORT		Néant ☐			
A - RÉSULTAT COMPTABLE				Formulaire déposé au titre de l'IR		018			
						Exercice N clos le			
						31/03/2023			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *				209		210		
	Production vendue	{	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215		214		
			Services *		217		218		
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)						222		
	Production immobilisée *						224		
	Subventions d'exploitations reçues						226		
	Autres produits						230		
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)						232		
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)						234	
Variation de stocks (marchandises) *						236			
Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)						238			
Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *						240			
Autres charges externes * : (dont crédit-bail : - mobilier : - immobilier :)						242			
Impôts, taxes et versements assimilés (dont CFE et CVAE *)		243				244			
Rémunérations du personnel *						250			
Charges sociales (cf. renvoi 380)						252			
Dotations aux amortissements *						254			
Dotations aux provisions						256			
Autres charges {		dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *		259				262	
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260					
Total des charges d'exploitation (II)						264			
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						270			
Produits financiers (III)		280				294			
Charges financières (V)						290			
Produits exceptionnels (IV)						290			
Charges exceptionnelles (VI) {	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		347				300		
	dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		348						
Impôt sur les bénéfices * (VII)						306			
2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)						310			
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	0	314			
RÉINTÉGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *				316				
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles				318				
	Provisions non déductibles *				322				
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice n° 2033-NOT-SD)				324				
	Divers * dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		Ecart de valeurs liquidatives sur OPC *	248	330			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option			Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	249	251			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998				
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999				
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997				
	DÉDUCTIONS	Entreprises nouvelles (44 sexies)	986		ZFU - TE (44 octies A)	987			
Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)		981		JEI (44 sexies A)	989				
ZRD (44 terdecies)		127		ZRR (44 quinquies)	138				
Bassins d'emploi à redynamiser (44 duodecies)		991		Investissements outre-mer	344				
ZFANG (44 quaterdecies)		345							
BUD (44 sexdecies)		992		Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993				
Dont divers		Créance due au titre du report en arrière du déficit				346		350	
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies)				655			
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)				643			
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)				645			
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)				647			
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)				648			
		Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)				641			
		Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)				990			
Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)				649					
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		Bénéfice col.1 / Déficit col.2		352		354			
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *				356		360		
	Déficits antérieurs reportables * dont imputés sur le résultat :								
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfice col.1 / Déficit col.2		370		372			

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

ETERKE 2023

360° SPORTS
Société par actions simplifiées
au capital de 2500 euros
290 Chemin de Cante Merle, 34480 MAGALAS
RCS BEZIERS 801 621 558

Envoies Re

10/09/2023

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 2 SEPTEMBRE 2023**

Le 2 septembre 2023 à 18 heures

Les associés de la société 360 ° SPORTS se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle 290 Chemin de Cantemerle 34480 MAGALAS sur convocation du Président.

Il a été établi une feuille de présence signée par les associés présents.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Jean Marie VALETTE, en sa qualité de Président.

La feuille de présence certifiée exacte par le Président permet de constater que les associés présents possèdent 12750 actions sur les 25000 actions ayant le droit de vote.

L'Assemblée générale peut donc délibérer.

ORDRE DU JOUR

Rapport de gestion du Président

Rapport spécial du Président sur les conventions visées à l'article L.277610 DU Code de commerce

Approbation des comptes de l'exercice social clos le 31 août 2023 et quitus du Président

Affectation du résultat de l'exercice

Pouvoir pour accomplissement des formalités

Le Président présente à l'Assemblée les comptes de l'exercice écoulé, le rapport de gestion et le rapport spécial sur les conventions.

Le Président déclare la session ouverte

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 août 2023, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.
En conséquence elle donne au Président quitus de son mandat pour l'exercice écoulé

Elle prend acte que les comptes de l'exercice clos le 31 août 2023 ne comportent pas de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39-4 du Code général des impôts

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale prend acte que le résultat de l'exercice clos le 31 août 2023 est nul
Conformément à la loi, l'Assemblée prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée depuis la commission de la société

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Président sur les conventions visées par l'article L.227610 du Code de commerce, et statuant sur ce rapport prend acte qu'aucune convention de cette nature n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale donne pouvoirs au Président pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des résolutions qui précèdent Cette résolution est adoptée à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé, le Président déclare la séance levée

De tout ce qui est dessus, il a été dressé le procès verbal qui, après lecture, a été signé par le Président

Le Président

J. Marie VALETTE

Certifié conforme

